



© Denis Chabot, Le monde en images, CCDMD.



© Sabrina Lévesque, Le monde en images, CCDMD.

GGR-7010 (NRC-18570)

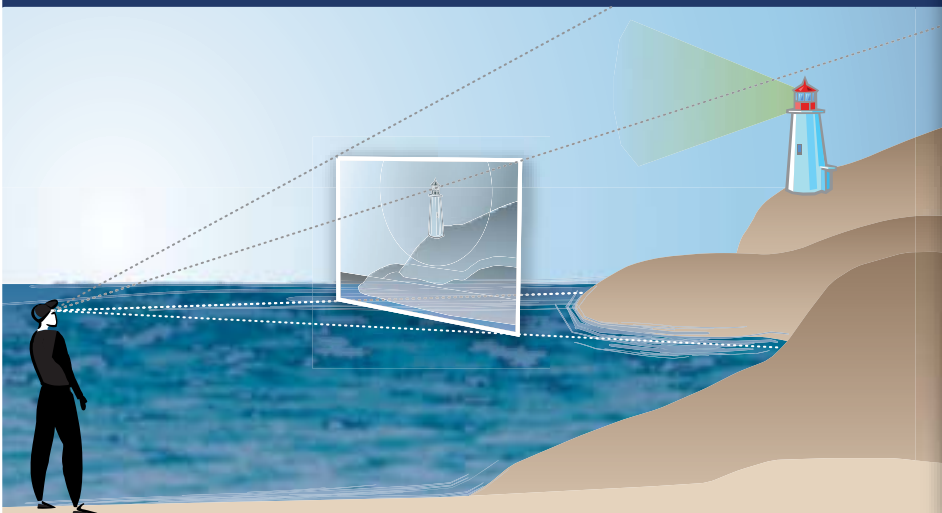
PAYSAGE : ART, SCIENCE ET POLITIQUE

Cours 2^e et 3^e cycles offert à l'hiver 2012

Professeur : Guy Mercier

Avec la participation de Richard Baillargeon, École des arts visuels

Lundi, 12h30 à 15h30 / local GHK-1350



Le séminaire s'interroge en premier lieu sur l'histoire et la définition du paysage. S'enchaîne une discussion sur la signification sociale du paysage et sur sa place dans nos sociétés contemporaines. Se posent alors le problème de la demande paysagère et celui de la norme paysagère, deux entités que les politiques territoriales, patrimoniales et environnementales cherchent de plus en plus aujourd'hui à intégrer. Suit une réflexion sur le projet paysager se prolongeant, en conclusion, sur le caractère ambigu du paysage, qui semble se partager entre le sacré et l'utopie.

Ouvert aux étudiants de toutes provenances disciplinaires bien que tout particulièrement destiné aux étudiants intéressés aux politiques territoriales, patrimoniales et environnementales.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site web du département de géographie : www.ggr.ulaval.ca ou contacter **Guy Mercier** (guy.mercier@ggr.ulaval.ca) 656-2131 poste 2574



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie, de géographie
et de géomatique
Département de géographie



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Département de géographie

Paysage : Art, science et politique

Cours de 2^e et 3^e cycles

(GGR-7010, 3 crédits)

Guy Mercier, professeur d'aménagement au Département de géographie

Avec la participation de Richard Baillargeon, professeur de photographie à l'École des arts visuels

| | |
|-------------|-------------------|
| Trimestre : | Hiver 2012 |
| Jour : | Lundi |
| Horaire : | 12 h 30 à 15 h 30 |
| Local : | 1350 GHK |

BUT

Le but du séminaire est de susciter chez l'étudiant une réflexion approfondie sur la problématique paysagère.

ORIENTATIONS DISCIPLINAIRES

Ouvert aux étudiants de toutes provenances disciplinaires, le séminaire aborde la question paysagère sous l'angle à la fois théorique et pratique. Sous ce dernier rapport, il est tout particulièrement destiné aux étudiants intéressés aux politiques territoriales, patrimoniales et environnementales (aménagement du territoire, urbanisme, gestion des affaires publiques, développement régional, protection et mise en valeur des biens culturels, préservation des milieux naturels, etc.).

CONTENU

Le séminaire s'interroge en premier lieu sur l'histoire et la définition du paysage. S'enchaîne une discussion sur la signification sociale du paysage et sur sa place dans nos sociétés contemporaines, notamment dans le contexte d'une culture de l'image florissante. Se posent alors le problème de la demande paysagère et celui de la norme paysagère, deux entités que les politiques territoriales, patrimoniales et environnementales cherchent de plus en plus aujourd'hui à intégrer. Suit une réflexion sur le projet paysager se prolongeant, en conclusion, sur le caractère ambigu du paysage, qui semble se partager entre le sacré et l'utopie.

OBJECTIFS

Au terme de ce séminaire, l'étudiant devrait :

- 1) Connaître la genèse de l'idée de paysage, son statut particulier selon les époques et les civilisations;
- 2) Comprendre le caractère à la fois artistique, scientifique et politique du paysage;
- 3) Comprendre les enjeux épistémologiques, idéologiques et culturels du paysage;
- 4) Comprendre comment le paysage participe d'une culture de l'image;
- 5) Comprendre pourquoi le paysage est à la fois patrimoine et projet;

- 6) Comprendre ce qu'est la demande paysagère et comment se forment aujourd'hui les principales revendications paysagères;
- 7) Comprendre ce qu'est la norme paysagère et quelles sont les mesures que cette norme peut mettre en œuvre;
- 8) Comprendre comment l'expansion du mode de vie urbain et la globalisation des échanges transforment aujourd'hui les paysages de même que la conception que l'on en a et l'usage que l'on en fait.

FORMULE PEDAGOGIQUE

À chaque séance, la matière est d'abord présentée lors d'une brève leçon magistrale. Suit une période de discussion autour du thème à l'étude. Cette discussion est nourrie des lectures faites au préalable par les étudiants. Parallèlement aux séances hebdomadaires, chaque étudiant doit consolider et approfondir ses connaissances à l'aide de lectures, d'une critique et d'une dissertation.

ÉVALUATION

L'évaluation repose sur trois exercices :

- | | |
|-----------------------------------|--------|
| 1. Cinq comptes-rendus de lecture | (50 %) |
| 2. Exposé | (20 %) |
| 3. Dissertation | (30 %) |

CONTENU ET CALENDRIER

| | |
|------------|--|
| 9 janvier | Paysage, trois pôles définitoires : état du monde, état du sujet ou état de l'action du sujet sur le monde |
| 16 janvier | Le paysage au fil de l'histoire Comptes-rendus : choix des textes |
| 23 janvier | Le paysage entre culture et nature Exposé : choix du texte |
| 30 janvier | Paysage et photographie dans la spirale d'une culture de l'image I Conférence de Richard Baillargeon |
| 6 février | La demande paysagère : au-delà de la <i>fin des paysages</i> |
| 13 février | Le problème de l'action paysagère Remise des deux premiers comptes-rendus |
| 20 février | Paysage et photographie dans la spirale d'une culture de l'image II Discussion avec Richard Baillargeon |
| 27 février | La norme paysagère : définition, typologie et légitimité |
| 5 mars | <i>Semaine de lecture</i> Remise des trois derniers comptes-rendus |
| 12 mars | La norme paysagère québécois : l'exemple de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> Avec la participation d'un expert de la Direction du patrimoine et de la muséologie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec |
| 19 mars | La caractérisation des paysages |
| 26 mars | Le projet paysager |

| | |
|----------|---|
| 2 avril | Le paysage entre le sacré et l'utopie Dissertation : dévoilement de la question |
| 9 avril | Congé |
| 16 avril | Exposés des étudiants |
| 23 avril | Exposés des étudiants |
| 30 avril | Exposés des étudiants Remise de la dissertation |

EXERCICES

CORRECTION LINGUISTIQUE, RETARD ET PRESENTATION DES TRAVAUX

- Conformément à la politique de l'Université Laval, 15 % de l'évaluation de chaque exercice porte sur la qualité de l'expression française.
- Aucun retard non justifié ne sera toléré (**10 % de pénalité par jour de retard**).
- Tous les travaux doivent être dactylographiés (caractères de grosseur 12, 1 ½ interligne) et remis en mains propres aux enseignants.

COMPTE RENDUS DE LECTURE

Formule

L'étudiant doit rédiger cinq comptes-rendus de textes. Les textes doivent être choisis dans la bibliographie du séminaire. Chaque compte-rendu (environ 800 mots chacun) doit être rédigé sous forme de texte continu.

Les cinq textes qui font l'objet d'un compte-rendu sont choisis dans la bibliographie présentée au début du séminaire.

Critères de correction

| | |
|--|------|
| Orthographe et syntaxe (0,5 % par faute) : | 10 % |
| Clarté de l'expression : | 5 % |
| Précision et exactitude du propos : | 35 % |
| Cohérence de l'exposé : | 50 % |

Calendrier

| | |
|--------------|--|
| 6 janvier : | Choix des textes |
| 13 février : | Remise des deux premiers comptes-rendus |
| 5 mars : | Remise des trois derniers comptes-rendus |

Proportion de la note finale

Les comptes-rendus représentent 50 % de la note finale.

EXPOSÉ

Objectif

Le but est d'aider l'étudiant à développer ses aptitudes d'analyse et d'expression en matière de paysage.

Formule

À la fin du trimestre, l'étudiant dispose de 15 minutes pour résumer et analyser en classe un des textes dont la lecture est recommandée et pour formuler, dans la foulée, deux ou trois questions pertinentes qui seront soumises au débat. (La longueur du débat dépendra du nombre d'inscrits au séminaire.)

Critères de correction

| | |
|---|------|
| Clarté et qualité de l'expression : | 15 % |
| Précision et exactitude du propos : | 35 % |
| Cohérence de l'exposé : | 40 % |
| Pertinence du questionnement soumise au débat : | 10 % |

Calendrier

23 janvier : Choix du texte

16, 23 et 30 avril : Exposés

Proportion de la note finale

Les exposés représentent 20 % de la note finale.

DISSERTATION

Formule

Dans la dissertation (entre 4000 et 5000 mots), l'étudiant doit répondre à l'une des trois questions à développement dévoilées par les enseignants lors de la séance du 2 avril.

Critères de correction

Trois critères généraux seront utilisés pour évaluer la dissertation :

- 1) La qualité de l'analyse (75/100)
 - Formulation du problème (15/100)
 - Rigueur et pertinence de l'argumentation (15/100)
 - Rigueur conceptuelle (15/100)
 - Mise en contexte : société et histoire (30/100)
- 2) L'utilisation d'un corpus pertinent de références (10/100)
- 3) La correction de la langue écrite (15/100)
 - Structure, grammaire, syntaxe, vocabulaire et orthographe

Proportion de la note finale

La dissertation représente 30 % de la note finale.

Calendrier

2 avril : Dévoilement des questions

30 avril : Remise de la dissertation

